

DEVOIR D'INFORMATION

Au sens de l'article 45 de la loi fédérale sur la surveillance des assurances (LSA)

Suisse Conseils Management représenté par :

Slobozenco Maxim

Adresse Mail : slobozenco@suisse-conseilsm.ch

Natel : 076 206 05 91

Intermédiaire indépendant non lié

Article 40.2 de la LSA : Les intermédiaires d'assurance non liés : **entretiennent des rapports de loyauté avec les preneurs d'assurance et agissent dans l'intérêt de ces derniers.**

SUISSE CONSEIL MANAGEMENT est inscrit au registre de la **FINMA** sous référence **F01397769**.

Responsabilité

Le Mandataire répond des négligences, des fautes ou des renseignements inexacts en relation avec ses activités de conseil en assurances. Ces risques font l'objet d'une couverture d'assurance responsabilité civile professionnelle à hauteur de CHF 5 millions en préjudice de fortune.

Rémunération

La rémunération du Mandataire se compose de commissions allant de 0% à 15% de la prime et autres avantages pécuniaires alloués par les assureurs. De ce fait le mandataire ne facture aucun honoraire, si toutefois des prestations de services supplémentaires devaient être réalisées les honoraires seraient fixés au préalable.

Le Mandant confirme par sa signature avoir pris connaissance, et avoir donné son accord au mode de rémunération du Mandataire, en ce sens qu'il l'autorise expressément à conserver ces prestations au titre de rémunération pour son activité de conseil, analyse et de gestion.

Sur demande du Mandant, et dans la mesure où cela n'implique pas d'efforts déraisonnables pour le Mandataire, ce dernier remet au Mandant un décompte des prestations effectivement reçues en lien avec la gestion de son/ses assurance(s).

Assureurs partenaires :

Les couvertures d'assurance proposées par Suisse Conseils Management proviennent des sociétés suivantes avec chacune desquelles elle a passé une convention de collaboration

a. <u>Assurances de choses et de patrimoine</u> Incendie et autres dégâts matériels, assurances techniques, pertes d'exploitation, véhicules, responsabilité civile, assurance crédit, caution, entreprise, construction, bâtiment, objets de valeur, assistance touristique, risques maritimes et transport	Agence Mendes, AIG, Allianz, Axa, CSS, Bâloise, Dextra, Generali, Helvetia, La Mobilière, La Vaudoise, Smile Direct, TSM, Zurich
b. <u>Assurances vie</u> Assurance vie individuelle et collective, assurance vie liée à des participations, autres assurances vie d'assurances	Agence Mendes, Allianz, Axa, Bâloise, Generali, Groupe Mutuel, Helvetia, La Mobilière, La Vaudoise, Liechtenstein Life, Pax, Swisslife, Zurich
c. <u>Assurances de personnes</u> Accident et maladie	Agence Mendes, Allianz, Assura, Atupri, Axa, Bâloise, Concordia, Generali, Golden Care, Groupe CSS, Groupe Helsana, Groupe Mutuel, Helvetia, Innova, Intrax, La Mobilière, La Vaudoise, Sanitas, Sympany, Swica, TSM, Visana, Zurich.
d. <u>Assurances de protection juridique</u>	Agence Mendes, CAP, Dextra, Fortuna, Groupe Mutuel, Orion, Protekta, Axa Arag, Emilia, Coop

Nous collaborons aussi avec la CCAP, Copre, les Rentes Genevoises, les Retraites Populaires, Tellco

Confidentialité

Le Mandataire et le Mandant s'engagent réciproquement à respecter la confidentialité concernant tous les faits et informations révélés ou portés à leur connaissance, en lien avec la relation contractuelle en particulier s'il ne s'agit pas d'informations généralement connues ou publiques.

Traitement des données personnelles

Le Mandataire s'engage à protéger les données personnelles qui lui sont transmises conformément aux lois en vigueur sur la protection des données.

Le Mandataire peut transmettre les données personnelles à des tiers (assureurs, courtiers partenaires etc.), dans le strict cadre du mandat qui lui est confié.

Le Mandant peut à tout moment demander des informations sur ses données personnelles stockées par le Mandataire. Il peut demander la suppression ou la correction de ses données personnelles ou révoquer son consentement à leur utilisation ou leur traitement avec effet immédiat.

Le mandant reconnaît avoir reçu un exemplaire de ce document par sa signature du mandat de gestion.